



Pêche
en Mer



Cot & Pêche



LEMER
l'expert
Plomb & Allages



Pêcher SANS PLOMB, c'est NON !



- ➔ **Parce que** le plomb, sous sa forme solide, est inerte dans l'eau.
- ➔ **Parce que** prétendre le contraire n'est pas démontré.
- ➔ **Parce que** les lests de substitution sont polluants plus chers et très difficilement recyclables.
- ➔ **Parce qu'une** contre étude d'impact du plomb devra être réalisée pour l'adresser contradictoirement à Bruxelles.
- ➔ **Parce qu'on** n'a jamais vu un poisson malade du saturnisme.

Interdire le plomb pour la pêche de loisir, c'est idiot et scandaleux !

- ➔ **Parce que** cette interdiction pourrait être officialisée par Bruxelles dès février 2023.
- ➔ **Parce que** cette décision voulue par les antispécistes entre autres serait lourde de conséquences pour :
 - ➔ les industriels de fonderie du plomb,
 - ➔ les fabricants d'articles en plomb : lests et têtes plombées...,
 - ➔ les distributeurs et vendeurs de matériel de pêche,
 - ➔ les professionnels du tourisme...,
 - ➔ les plongeurs,
 - ➔ les pêcheurs de loisir en mer et en eau douce.

Parce que les pêcheurs récréatifs ne supportent plus ni les brimades ni toutes les décisions européennes iniques qui les concernent.

Ils appellent, avec leurs fédérations et leurs partenaires,
à **signer en masse cette pétition**
qui sera **transmise à Bruxelles.**



Pêche
en Mer



Cot & Pêche



LEMER
l'expert
Plomb & Allages



Pêcher **SANS PLOMB,** c'est **NON !**



Nom	Prénom	Structure	Signature

Retour à fnpp@orange.fr